

VERS UN SERVICE OBLIGATOIRE ?

P 2-3



**Macron pourrait
l'instaurer pour
tous les 15-17 ans**

**Qu'en pensent-ils ?
Les témoignages
de Varois**

Le service national va-t-il devenir obligatoire ?

Emmanuel Macron va-t-il rendre le Service national universel obligatoire pour les jeunes de 15 à 17 ans ? Des annonces seraient en tout cas imminentes, le chef de l'État tenant à faire monter le dispositif en puissance.

Des annonces doivent tomber d'un jour à l'autre. Ainsi qu'il l'a évoqué lors de ses vœux aux Français, le président de la République devrait confirmer incessamment la généralisation du Service national universel (SNU) et « poser les jalons d'une nouvelle version ». Lancé avec parcimonie – à peine quelque deux mille volontaires – en 2019, le dispositif a été interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire. Il a ensuite accueilli quinze mille jeunes en 2021, trente-deux mille en 2022. Encore trop peu cependant pour Emmanuel Macron, qui en espérait cinquante mille. Si le Président tient au SNU, c'est parce qu'il y voit le moyen d'introduire davantage de cohésion, de citoyenneté, d'unité dans une société française de plus en plus fracturée. Le chef de l'État entend donc faire monter le dispositif en charge avec, à terme, huit cent mille jeunes en Service national universel chaque année. Comment ? En le rendant obligatoire au moins en partie ? C'est ce qu'il doit dévoiler prochainement.

C'est quoi le SNU

Destiné aux adolescents de 15 à 17 ans, le Service national universel se déroule en deux phases. D'abord un séjour de cohésion gratuit, avec du sport, des visites culturelles, des débats... Puis une mission d'intérêt général de 84 heures auprès d'une association, d'une administration ou d'un corps en uniforme. Le tout sous l'égide des ministères de l'Éducation nationale et des Armées. Au-delà d'une expérience particulière, les jeunes en sortent avec le

certificat PSC1 (la formation aux premiers secours), le financement de la formation au Code de la route, ainsi qu'une présentation de l'examen. Ils y effectuent aussi la journée de défense et de mémoire (anciennement dite « d'appel »), nécessaire notamment au passage du bac.

Quel bilan dans le Var et les A.-M.

Si au niveau national, les objectifs ne sont remplis qu'à 64 %, dans le Var et les Alpes-Maritimes, le bilan est meilleur : près de 80 % des 770 volontaires attendus dans chaque département se sont présentés lors des trois séjours de cohésion organisés en février, juin et juillet. « Bien que le SNU ne soit pas un dispositif militaire, rappelle Alain Aubert, directeur académique adjoint dans le Var et référent SNU pour l'académie de Nice, ce succès peut s'expliquer par la présence importante d'unités militaires sur notre territoire. » D'ailleurs, les missions d'intérêt général les plus demandées sont celles que proposent les différents corps en uniforme. Viennent ensuite les fédérations sportives et les associations caritatives. « Un beau taux de remplissage, grâce à un recrutement sérieux et un engagement de ceux qui travaillent sur le sujet », loue ainsi Alain Aubert, qui souligne aussi l'importance de s'appuyer sur les adolescents eux-mêmes. Et d'évoquer des initiatives telles que le Club SNU monté par des élèves du lycée Raynouard à Brignoles. Le Service national universel dans nos départements remplit par ailleurs son objectif de parité – un

peu plus de 50 % de filles dans le Var, à peine moins dans les Alpes-Maritimes. En revanche, il séduit encore moins les jeunes issus des quartiers prioritaires qu'au niveau national, avec seulement 3 % de volontaires issus de ces secteurs.

Des critiques

Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) a transmis il y a quelques jours à Sarah El Hairry, la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel, son cinquième avis sur le déploiement du dispositif. Il alerte sur plusieurs points : l'image du SNU véhiculée auprès du grand public et des jeunes, la forte tension sur les équipes déployant le dispositif et encadrant les jeunes, son coût élevé, la gouvernance trop peu ouverte aux partenaires et enfin l'opposition d'une partie importante de la jeunesse au dispositif.

Pour répondre à ces inquiétudes, le COJ préconise aussi une quarantaine de mesures sur plusieurs thématiques. En tête, la mixité et l'ouverture à tous les jeunes, pour l'heure trop faible. Le Comité propose aussi de s'appuyer davantage sur les associations et les collectivités territoriales. Il enjoint aussi à une meilleure articulation du SNU, avec les autres dynamiques d'engagement, telles que le service civique. Autant d'éléments qu'on pourrait retrouver dans la nouvelle mouture du SNU, pour qu'il obtienne, peut-être enfin, le succès espéré par Emmanuel Macron.

Dossier : Virginie RABISSE
vrabisse@varmatin.com



Le SNU se déroule en deux phases : un moment de cohésion puis une mission d'intérêt général de 84 heures auprès d'une association, d'une administration ou d'un corps en uniforme. (Photo AFP)

Et si c'était obligatoire ? L'avis de jeunes de 15 à 17 ans

Ce lundi matin, sous un ciel gris, pas facile de trouver un lycéen enthousiasmé par le Service national universel. Pire, la plupart des jeunes interrogés ne voient pas vraiment ce qu'est le SNU. Alors quand, après quelques explications sur le dispositif, on leur demande ce qu'ils penseraient si le séjour de cohésion était obligatoire, ils sont dubitatifs. Devant le lycée professionnel Claret, à Toulon, Mathis, 17 ans, estime qu'il

ne devrait « pas être obligé », mais reconnaît qu'il ne le ferait qu'en étant forcé. Inès, 17 ans aussi, ne s'y dit pas complètement fermée. « Je suis sociable, j'aime l'aventure, j'avais même envisagé de faire les Cadets de la défense », assure la jeune fille. Dorine, 17 ans, est, elle, déjà à la Préparation militaire marine. Le SNU obligatoire, elle n'y voit donc pas d'inconvénient. Au contraire : « Ça permet de faire de nouvelles rencon-

tres ! » Enzo, 16 ans, lui aussi serait d'accord. Mais seulement « à condition que ça ne dépasse pas trois jours ». « Si non, il faut qu'on soit payé ! » Devant le lycée Bonaparte, la question de la contrepartie est aussi évoquée. « Ça me donne droit à quoi ? », demande Mathis, 16 ans. « Ce serait une bonne expérience, pense tout de même Ca-

millie, 17 ans, même si c'est mieux d'avoir le choix. » Et son amie Ambrine d'admettre, elle aussi, qu'elle ne ferait « un SNU que si c'était obligatoire ». « Ça ne m'a jamais traversé l'esprit », lance en écho Léa, 16 ans, tandis que Manon, 15 ans, est, elle, convaincue que l'obligation risquerait surtout de « dégoûter ceux qui ne voulaient pas le faire du tout ».

Maëlle, 17 ans : « Se rapprocher entre personnes très différentes »

« Le SNU ne se raconte pas, il se vit. » C'est le slogan du gouvernement pour faire adhérer les jeunes au Service national universel. N'empêche, on a quand même demandé à Maëlle, Toulonnaise de 17 ans, de nous faire le récit de son expérience. Aujourd'hui en terminale au lycée Bonaparte, la jeune fille a fait partie des premiers Varois à effectuer un séjour de cohésion, avant sa mission d'intérêt général à l'été 2021. Dix-huit mois plus tard, elle en garde un excellent souvenir.

Pourtant, rien n'était moins sûr... Comme pour beaucoup d'autres jeunes, ce sont les parents de Maëlle qui ont insisté pour qu'elle s'inscrive au SNU. Parce qu'à l'époque de Parcoursup, ce genre d'initiative est valorisée au moment d'être acceptée dans la formation de son choix dans l'enseignement supérieur. « À force de m'en parler, ils ont fini par me convaincre », se souvient Maëlle. Mais ce dont elle se rappelle surtout, c'est qu'au bout des douze jours de cohésion dans un lycée cannois, l'adolescente et ses camarades ne voulaient plus en partir.

« Être en cohésion, c'était super ! »

Si elle a mis un peu de temps à s'adapter – « Je n'étais jamais partie de chez moi plus d'une semaine de colo », ces quelques jours avec trois cents



Maëlle a effectué son Service national universel voici un an et demi. Elle n'en garde que de bons souvenirs. (Photo V. R.)

autres volontaires sont finalement ce qu'elle a préféré dans le SNU. Elle énumère : « La journée d'appel, avec des gendarmes hyper sympas, la journée des pompiers, mais aussi les sports – badminton, fitness, cross fit, randonnée, canoë... se remémorer la jeune fille. On a aussi assisté à un crash test, dans le cadre de la sécurité routière ou encore fait du nettoyage de la plage. » Le tout, dit-elle, « dans une ambiance militaire, avec le lever des couleurs le matin... sans les corvées qui vont avec ! ».

Mais ce qui a fait le sel de ces activités, c'est de les effectuer avec d'autres. « Être

en cohésion comme ça tout le temps, c'était super. » Autant dire que la Toulonnaise n'a pas quitté Cannes sans s'être fait de nouveaux amis. « Ça permet de se rapprocher entre personnes très différentes ! »

Comme une expérience professionnelle

Maëlle a tout de suite enchaîné avec sa mission d'intérêt général, effectuée au sein du Comité départemental olympique sportif (CDOS) du Var. Une seconde phase du SNU qui lui a permis d'approcher une expérience professionnelle. « J'écrivais de petits ar-

ticles pour les réseaux sociaux du CDOS et devais promouvoir les Jeux olympiques dans des centres aérés. » Pas une sinécure pour la lycéenne, peu encline à prendre la parole en public. Et tant pis si elle ne s'est pas découverte une vocation – la sienne serait plutôt du côté des géomètres topographes –, Maëlle assure avoir « beaucoup appris » au cours de ces trois semaines. Un an et demi après, la jeune fille s'estime beaucoup plus sociable et indépendante. Pour elle, c'est une évidence : « Le Service national universel devrait être obligatoire ! »

Questions à Émilie Guérel, chargée de mission auprès du sous-directeur du Service national universel

« Même les plus récalcitrants adhèrent »

Députée du Var dans la septième circonscription lors de la précédente législature, Émilie Guérel était, en 2018, co-auteur d'un rapport parlementaire sur le Service national universel. Un travail qu'elle poursuit désormais sans écharpe en tant que fonctionnaire.

Généraliser le Service national universel, ça veut dire quoi exactement ?

Ça veut dire faire en sorte qu'il y ait plus de volontaires. Pour ça, il existe deux voies. La première consisterait à monter en puissance avec une communication plus forte et dynamique afin de faire adhérer

plus de jeunes. La seconde serait de rendre obligatoire, sur le temps scolaire, les douze jours de cohésion. C'est dans les mains du Président, qui tranchera.

Selon l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, seuls 7,4 % des jeunes volontaires au Service national universel sont issus des quartiers prioritaires dans la politique de la ville (QPV). Comment faire mieux ?

Il est vrai qu'il faut que nous arrivions à attirer plus de ces jeunes. Pour cela, il y a, une nouvelle fois, la communication, notamment via les réseaux sociaux qu'ils utilisent : TikTok,

Instagram... Mais je crois aussi qu'il nous faudrait nous appuyer davantage sur les associations de ces quartiers.

Dans ce contexte, en quoi consiste votre mission ?

Je me suis occupée d'un « Retex », c'est-à-dire un retour d'expérience, national, organisé par les Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, qui établissent des rapports à la fin de chaque séjour de cohésion.

Et ces retours, que vous ont-ils appris ?

C'était très intéressant car ils ont notamment montré que même

les volontaires les plus réticents – ceux inscrits par leurs parents la plupart du temps – ont fini par adhérer. En général, ce qu'ils préfèrent c'est la rencontre avec d'autres jeunes, le cadre et le port de l'uniforme.

Concernant la question des centres pour les séjours de cohésion justement, il en existe aujourd'hui 148 à travers la France. Y a-t-il suffisamment de possibilités pour en ouvrir d'autres ?

C'est le Bureau de la logistique qui s'occupe des centres. Un audit a été lancé auprès des préfets afin de faire une évaluation du bâti qui pourrait être disponible.



Dans le projet de loi de finance 2023, le budget alloué au SNU passe de 30 à 140 millions d'euros... Le Service national coûte 1 280 euros par volontaire. De la tenue à l'hébergement en passant par le transport. Si on veut, à terme, arriver à huit cent mille volontaires par an, le budget dédié augmentera de facto.

Le service militaire, obligatoire mais toujours en mémoire

Le service militaire, c'est un peu l'ancêtre du Service national universel. Plus contraignant car obligatoire, plus long que le SNU, il serait toutefois perçu comme une expérience positive par nombre de ceux qui n'ont pas pu y couper. Un mythe ? Pas si on en croit notre appel à témoins. Cent personnes y ont répondu et plus de quatre-vingt-dix d'entre elles affirment en garder un bon souvenir. À l'instar d'Olivier. Ce Laurentin de 51 ans a passé douze mois au 54^e Régiment d'artillerie d'Hyères en 1990. Arrivé sur place avec optimisme – « Comme c'était obligatoire, autant y aller dans un bon état d'esprit », estimait-il alors –, il en est reparti tout aussi positif.

Pourtant, sa vie d'alors ne l'avait pas particulièrement préparé à se retrouver, à tout juste 18 ans, loin



Olivier, superviseur de piste à l'aéroport de Nice et ancien gendarme réserviste de 51 ans, et Georges, 66 ans, ingénieur principal à la métropole Nice-Côte d'Azur à la retraite, conservent un très bon souvenir de leur service militaire. (Photos DR)

de son cocon. « Je suis un fils unique, explique-t-il, dorloté par sa maman ! » Heureusement, dit-il, il a eu la chance de retrouver sur place

des copains de son quartier. Et puis, souligne celui qui est aujourd'hui superviseur de piste de l'aéroport de Nice, « on n'était

quand même pas loin de la maison, je rentrais presque tous les week-ends ». Plus de trente ans plus tard, Olivier est convaincu que le service militaire lui a permis « d'évoluer dans sa mentalité d'homme ». « J'y ai appris le respect, la droiture, l'entraide. » Surtout, il y a noué ses plus belles amitiés. Olivier est ainsi convaincu que la jeunesse actuelle gagnerait à vivre une expérience du genre. De celles, assure-t-il, qui rendent indépendant, débrouillard et moins individualiste. Georges, Niçois de 66 ans, lui, a bien tenté d'y échapper. « J'avais 20 ans et j'étais surtout intéressé par les copains, les copines, les motos », s'amuse-t-il. Pourtant, il s'est parfaitement adapté. Il faut dire qu'après des études secondaires dans un lycée privé catholique, il n'a pas

eu de mal à se faire à la rigueur militaire, lorsqu'en 1977 il est appelé et intègre la base aérienne d'Avignon-Milles. « Je suis très respectueux de l'ordre », résume Georges. « On nous appelait les gendarmes d'hélices sur le plancher des vaches », se souvient-il, précisant qu'au bout de quatre mois, il a été envoyé à Solenzara en Corse, où il était affecté à la tour de contrôle. « J'y ai appris énormément de choses dans un cadre où tout était clair, établi et où nous étions respectés par les gradés. » Georges est ainsi persuadé que la réussite du service militaire était alors conditionnée à la bonne affectation. Vu la passion qu'il s'est découverte pour l'aviation, la sienne était parfaite. Même s'il est devenu ingénieur, spécialisé dans le génie d'ouvrage d'art et la grande voirie. Sur le plancher des vaches !